

# CATALOGUE DE FORMATIONS 2026-2027

Formations bovines

Formations ovines

Formations bovines -  
ovines - caprines

 GDS Picardie

 gds\_picardie

03 23 22 50 92

[gdspicardie@reseaugds.com](mailto:gdspicardie@reseaugds.com)

Site de l'Aisne  
Zone d'Activités du griffon  
CS 10 685  
02007 Barenton-Bugny Cedex

Site de l'Oise  
Rue Frère Gagne BP 40463  
60021 Beauvais Cedex

Site de la Somme  
19 bis Rue Alexandre  
Dumas  
80096 Amiens Cedex 3

## Formations bovines

|                                                                                                                                                    |            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>A.</b> Éleveur infirmier de son troupeau<br>Je préserve la santé de mon troupeau et la mienne : j'applique la biosécurité à mon élevage bovin : | <b>P.3</b> |
| • <b>B.</b> et je maîtrise la Paratuberculose                                                                                                      | <b>P.4</b> |
| • <b>C.</b> et je maîtrise les maladies respiratoires                                                                                              | <b>P.5</b> |
| <b>D.</b> Ébourgeonner facilement, efficacement et sans douleur                                                                                    | <b>P.6</b> |
| <b>E.</b> Travailler en sécurité avec ses bovins lors du parage                                                                                    | <b>P.7</b> |
| <b>F.</b> Ostéopathie                                                                                                                              | <b>P.8</b> |
| <b>G.</b> Aromathérapie - Spécifique Reproduction                                                                                                  | <b>P.9</b> |

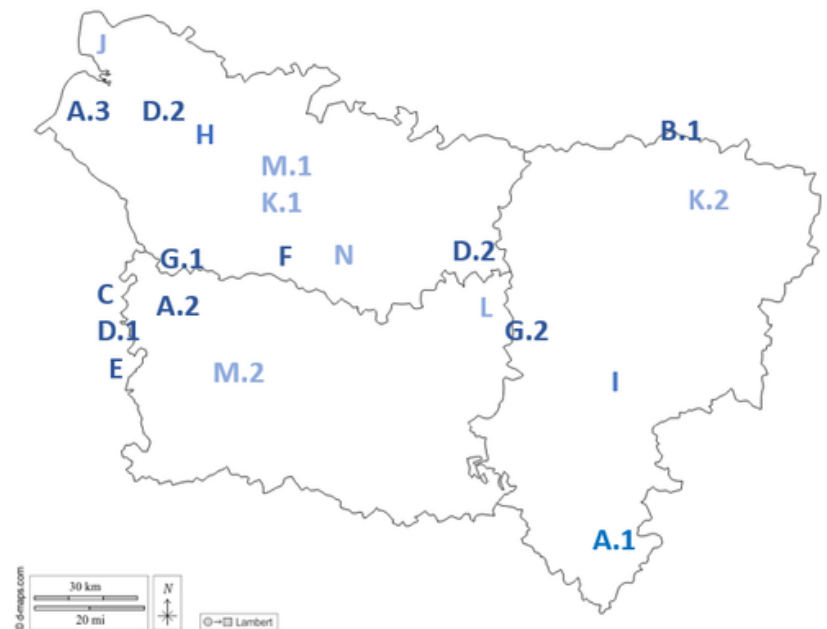
## Formations ovines

|                                             |             |
|---------------------------------------------|-------------|
| <b>H.</b> Éleveur infirmier de son troupeau | <b>P.10</b> |
| <b>I.</b> Gestion du parasitisme            | <b>P.11</b> |

## Formations bovines - ovines - caprines

|                                                                                                                                     |             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <b>J.</b> Je préserve la santé de mon troupeau et la mienne : j'applique la biosécurité à mon élevage lorsque j'accueille du public | <b>P.12</b> |
| <b>K.</b> Eau de qualité en quantité                                                                                                | <b>P.13</b> |
| <b>L.</b> Aromathérapie - Découverte                                                                                                | <b>P.14</b> |
| <b>M.</b> Lutte contre les nuisibles en élevage                                                                                     | <b>P.15</b> |
| <b>N.</b> Les animaux, l'électricité générale et la géobiologie                                                                     | <b>P.16</b> |

# NOTRE OFFRE DE FORMATIONS



**Contacts, conditions, tarifs et inscriptions**

**P.17 à 19**



## Eleveur infirmier de son troupeau

### OBJECTIFS

- Connaître les notions de Bien-Etre Animal
- Savoir identifier un bovin malade
- Identifier les facteurs de risques des maladies, les moyens de prévention et les traitements à mettre en place
- Acquérir une méthode d'examen des animaux et savoir la mettre en pratique sur un bovin malade, en réalisant les gestes techniques (injections, prélèvements)

### PROGRAMME

- Présentation des 5 libertés du Bien-Etre Animal
- Rappel sur les principales pathologies rencontrées en élevage bovin
- Compréhension et mise en œuvre des traitements
- Méthodologie pratique de l'examen clinique des animaux : de l'observation à distance à l'examen rapproché
- Distinction entre les situations nécessitant l'intervention du vétérinaire (cas graves ou inconnus) de celles pouvant être prises en charge par l'éleveur (cas bénins et connus)
- Présentation de l'environnement sanitaire de l'élevage et des acteurs mobilisables pour la gestion des maladies : GDS et ses actions, laboratoire départemental d'analyses, vétérinaires sanitaires, etc.

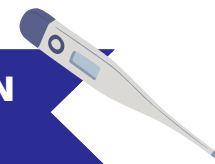


### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges autour de cas concrets

➡ Visite et exercices pratiques en ferme

**THERMOMETRE BOVIN  
OFFERT**



**Lycée Agricole de Crézancy (02)**

5 et 12 janvier 2027

**Dr. FOURNAISE,**  
vétérinaire praticien

**Secteur CREVECOEUR  
LE GRAND (60)**

3 et 10 novembre 2026

**Dr. LUCAS,**  
vétérinaire praticien

**Secteur FRIVILLE-ESCARBOTIN (80)**

7 et 21 janvier 2027

**Dr. FEVAL,**  
vétérinaire praticien



**DURÉE** 2 jours (2 x 7 heures)



Formation obligatoire  
pour les élevages  
engagés en plan de  
maîtrise



# Je préserve la santé de mon troupeau et la mienne :

➡ J'applique la biosécurité à mon élevage bovin et je maîtrise la Paratuberculose

## OBJECTIFS

- Savoir définir ce qu'est la biosécurité en élevage bovin
- Identifier et évaluer les risques pour son élevage
- Mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées aux risques identifiés
- Connaître la Paratuberculose et appliquer des mesures préventives selon les principes de biosécurité

## PROGRAMME

- Définition de la biosécurité en élevage bovin
- Principes généraux de la biosécurité : zonage d'exploitation, flux entrants et sortants, marche en avant, etc.
- Identification des bonnes pratiques à adopter dans une logique de prévention des risques
- Mise en place des mesures préventives et évaluation de sa situation personnelle par rapport aux risques identifiés
- La paratuberculose : signes évocateurs, mode de contamination, méthodes de dépistage, etc.
- Identification et priorisation des mesures de biosécurité déjà mises en place sur une exploitation et celles à envisager

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges autour de cas concrets

➡ Visite et mise en pratique en ferme



Secteur Thiérache (02)

23 février 2027

Dr. RAMETTE,  
vétérinaire praticien



**DURÉE** 1 jour (7 heures)



**KIT VELAGE ET PANNEAUX  
SIGNALETIQUES OFFERTS**

En partenariat avec





Nouvelle  
formation !

# BOVINS

## Je préserve la santé de mon troupeau et la mienne :

➡ J'applique la biosécurité à mon élevage bovin et je maîtrise les Maladies respiratoires

### OBJECTIFS

- Savoir définir ce qu'est la biosécurité en élevage bovin
- Identifier et évaluer les risques pour son élevage
- Mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées aux risques identifiés
- Connaître les maladies respiratoires et appliquer des mesures préventives selon les principes de biosécurité

### PROGRAMME

- Définition de la biosécurité en élevage bovin
- Principes généraux de la biosécurité : zonage d'exploitation, flux entrants et sortants, marche en avant, etc.
- Identification des bonnes pratiques à adopter dans une logique de prévention des risques
- Mise en place des mesures préventives et évaluation de sa situation personnelle par rapport aux risques identifiés
- Les principales maladies respiratoires : signes évocateurs, mode de contamination, méthodes de dépistage, etc.
- Identification et priorisation des mesures de biosécurité déjà mises en place sur une exploitation et celles à envisager

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges autour de cas concrets

➡ Visite et mise en pratique en ferme



Secteur FORMERIE (60)

Janvier / Février 2027

Dr. FRANCKE,  
vétérinaire praticien



**DURÉE** 1 jour (7 heures)



**KIT VELAGE ET PANNEAUX  
SIGNALETIQUES OFFERTS**

*En partenariat avec*





# Ébourgeonner facilement, efficacement et sans douleur

## OBJECTIFS

- Déterminer le meilleur moment pour ébourgeonner
- Comprendre l'intérêt de prendre en charge la douleur au moment de l'ébourgeonnage du veau
- Ébourgeonner avec le matériel à disposition et réaliser les différentes injections

## PROGRAMME

- Définition du Bien-Etre Animal et application pour le jeune veau
- Contexte réglementaire et sociétal
- L'anatomie de la corne et l'importance d'ébourgeonner tôt
- Point sur les techniques de contention du veau : cage, produit calmant, etc.
- Prise en compte de la gestion du stress et de la douleur lors de l'ébourgeonnage avec les produits vétérinaires
- Quel matériel privilégier pour écorner le plus facilement, efficacement et sans douleur ?
- Travaux pratiques par chaque éleveur

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges autour de cas concrets

➡ Travaux pratiques et démonstration spécifique en ferme de l'ébourgeonnage



**Secteur FORMERIE (60)**

Janvier / Février 2027

**Dr. FRANCKE**  
vétérinaire praticien

**Secteur ABBEVILLE (80)**

Janvier / Février 2027

**Dr. THIBAUT**  
vétérinaire praticien

**SCEA DE LA HAIE  
à CRESSY OMENCOURT (80)**

10 Février 2027

**Dr. LABEUR**  
vétérinaire praticien

Autres sessions possibles  
sur demande



**DURÉE** 1/2 journée (4 heures)



## Travailler en sécurité lors du parage

### OBJECTIFS

- Détecter les signes de boiteries, identifier les animaux nécessitant une intervention et isoler en sécurité
- Identifier les facteurs de risque
- Connaître les principales maladies du pied
- Savoir nettoyer le sabot et rétablir de bons aplombs pour un parage préventif
- Parer en toute sécurité pour l'animal et l'Homme



**EARL TOUTAIN -  
ST QUENTIN DES PRES (60)**

12 novembre 2026

**Louis CAUET**  
pédicure bovin indépendant

Autres sessions possibles  
sur demande



**DURÉE** 1 jour (6 heures)

### PROGRAMME

- Théorie sur le parage et les causes de boiteries : anatomie du pied, lésions et pathologies, notion de parage préventif et curatif
- Sécurité lors du parage : le choix du matériel et entretien, la contention, le placement et la sécurité lors de l'intervention
- Le parage en pratique : positionnement de l'intervenant, les gestes techniques, apprentissage du parage fonctionnel
- Approche « troupeau » des boiteries : analyse des relevés de lésions réalisés en ferme, identification de la pathologie et des facteurs de risques d'apparition, relation avec la conduite du troupeau, le sol, le logement, l'alimentation, etc.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges autour de cas concrets

➡ **Visite et exercices pratiques en ferme**

**FORMATION PRISE EN CHARGE  
INTÉGRALEMENT PAR  
LA MSA PICARDIE**





Nouvelle  
formation !

# BOVINS



## Ostéopathie

### OBJECTIFS

- Décrire le champ d'action de l'ostéopathie, utilisation, limite et législation
- Connaître la réglementation sur les actes d'ostéopathie vétérinaire, les actes vétérinaires et ceux qui relèvent de l'éleveur
- Prévenir certaines pathologies en utilisant les repères de l'ostéopathie
- Pratiquer certaines techniques simples pour mon élevage

### PROGRAMME

- Les bases de l'anatomie bovine
- Introduction à l'ostéopathie : définition, principes de base, domaines d'application spécifiques à l'élevage bovin et la législation qui l'encadre
- Les limites et contre-indications de la prise en charge ostéopathique
- Présentation et apprentissage des principales techniques ostéopathiques
- Mise en pratique sur veaux et adultes

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges autour de cas concrets



Visite et exercices pratiques en ferme



Secteur sud Somme (80)

16 février 2027

Dr. BOMBEKE,  
vétérinaire praticien  
à Foucarmont (76)



**DURÉE** 1 jour (7 heures)

**Nouvelle  
formation !**

**BOVINS**

## Aromathérapie - Spécifique Reproduction

➡ Découvrir une méthode alternative de gestion des pathologies en élevage

### OBJECTIFS

- Se perfectionner dans la mise en oeuvre de pratiques préventives en matière de santé animale
- Savoir utiliser les huiles essentielles avec la bonne posologie pour améliorer la reproduction des bovins



### PROGRAMME

- Retours d'expérience sur l'utilisation des huiles essentielles par les participants dans leur quotidien et depuis la formation module "Découverte"
- Rappels sur l'aromathérapie vétérinaire en élevage : principes actifs, fonctionnement, effets sur les ruminants, stockage, réglementation, précautions d'utilisation
- Prévention et traitement des pathologies liées à la reproduction des bovins, la gestation et la mise-bas grâce à l'aromathérapie
- Présentation des huiles essentielles utilisables sur ces problématiques : protocole d'utilisation

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges autour de cas concrets

➡ **Visite et exercices pratiques en ferme**

### PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation Aromathérapie - Découverte



**Secteur FORMERIE (60)**

2 Février 2027

**Dr LISARDE-IROLA**  
vétérinaire praticien

**GAEC DE LA PATURELLE  
à QUIERZY (02)**

18 Février 2027

**Dr LISARDE-IROLA**  
vétérinaire praticien



**DURÉE** 1 jour (7 heures)





## Eleveur infirmier de son troupeau

### OBJECTIFS

- Connaître les notions de Bien-Etre Animal
- Savoir identifier un ovin malade
- Acquérir une méthode d'examen des animaux
- Identifier les facteurs de risques des maladies, les pistes de traitements et les moyens de prévention à mettre en place par l'éleveur
- Utiliser correctement les médicaments vétérinaires en élevage
- Savoir réaliser l'examen pratique d'un ovin malade, les différentes injections et prélèvements sur les animaux

### PROGRAMME

- Présentation des 5 libertés du Bien-Etre Animal
- Identification des symptômes
- Rappels généraux sur les pathologies respiratoires et diarrhées
- Gestion des médicaments : Les différentes voies d'administration, rappels réglementaires en pharmacie
- Examen de l'animal malade à distance et rapproché (examen des muqueuses, motricité ruminale, appareil reproducteur, etc.)

- Démonstration des principales techniques d'administration des médicaments
- Réalisation de bons prélèvements (coproscopies)
- Utilisation d'un réfractomètre et d'un pélican (selon disponibilités de l'élevage visité)
- Vérification de l'abreuvement
- Présentation de l'environnement sanitaire de l'élevage et des acteurs mobilisables pour la gestion des maladies : GDS et ses actions, laboratoire départemental d'analyses, vétérinaires sanitaires, etc.



**SCEA BERNARD à LONG (80)**  
25 novembre 2026



**DURÉE** 1 jour (7 heures)

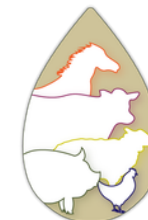
### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges autour de cas concrets



**Visite et exercices pratiques en ferme**

**THERMOMETRE OVIN  
OFFERT**



Formation  
**BIEN-ÊTRE  
ANIMAL**  
par vivea & ICAPAT



**Nouvelle  
formation !**

**OVINS**



# Gestion du parasitisme

## OBJECTIFS

- Connaître les principaux parasites en élevage ovin et notions d'épidémiologie
- Comprendre l'intérêt des examens complémentaires dans la gestion du risque parasitaire
- Mettre en oeuvre des moyens de maîtrise du parasitisme, en prenant en compte l'aspect environnemental et le maintien de la biodiversité en pâture

## PROGRAMME

- Présentation des parasites impliqués chez les ovins au pâturage (et en bergerie)
- Symptômes et pertes liées
- Périodes de risque parasitaire
- Méthodes de traitements et seuils d'intervention pour traiter
- Diagnose et lésions
- Examen clinique des animaux : critères à évaluer vis-à-vis du risque parasitaire
- Coproscopies : méthode de prélèvement et discussion sur les résultats d'analyses
- Autopsie / diagnose sur abats (selon possibilités)

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges autour de cas concrets



**Visite et exercices pratiques en ferme**



**GAEC DUFOUR FRERES  
à BRAYE EN LAONNOIS (02)**

26 novembre 2026



**DURÉE** 1 jour (7 heures)

Nouvelle  
formation !

BOVINS / OVINS / CAPRINS



## Je préserve la santé de mon troupeau et la mienne :

➡ J'applique la biosécurité à mon élevage lorsque que j'accueille du public

### OBJECTIFS

- Savoir définir ce qu'est la biosécurité en élevage
- Identifier et évaluer les risques pour son élevage
- Mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées aux risques identifiés
- Comprendre l'importance de la prévention lors de l'accueil de public

### PROGRAMME

- Définition de la biosécurité en élevage
- Principes généraux de la biosécurité : zonage d'exploitation, flux entrants et sortants, marche en avant, etc.
- Identification des bonnes pratiques à adopter dans une logique de prévention des risques
- Mise en place des mesures préventives et évaluation de sa situation personnelle par rapport aux risques identifiés
- Adaptation des mesures de gestion lors de l'accueil de public
- Identification et priorisation des mesures de biosécurité déjà mises en place sur une exploitation et celles à envisager

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges autour de cas concrets

➡ Visite et mise en pratique en ferme



Secteur Baie de Somme (80)

Février 2027

Dr. GHAZALI,  
vétérinaire praticien



**DURÉE** 1 jour (7 heures)

**KIT VELAGE ET PANNEAUX  
SIGNALETIQUES OFFERTS**

En partenariat avec



santé  
famille  
retraite  
services



Région  
Hauts-de-France





## Eau de qualité en quantité

### OBJECTIFS

- S'approvisionner en eau d'origine privée (puits, source, forage, autres)
- Identifier et anticiper les situations à risques (puits, source, forage, autres)
- Établir un programme de surveillance (analyse d'eau) adapté à sa production agricole et à son captage d'eau
- Choisir et adapter le mode d'abreuvement au champ et en bâtiment

### PROGRAMME

- Les risques sanitaires sur les animaux liés à l'abreuvement
- Les facteurs de risques de pollution des captages et installations d'eau
- Conception et protection des captages d'eau : puits, forage, abreuvement au champ
- Les analyses d'eau : choix des critères à analyser et interprétation des résultats
- Conception des circuits d'eau à l'exploitation et au pré + abreuvement
- Entretien des installations d'eau à la ferme

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges autour de cas concrets

- ➡ Visite en ferme
- ➡ Travail d'interprétation des analyses d'eau



#### Secteur Thiérache (02)

26 janvier 2027

**Stéphane COUPE**  
Conseiller spécialisé  
au GDS 53

#### Secteur FLIXECOURT (80)

28 janvier 2027

**Stéphane COUPE**  
Conseiller spécialisé  
au GDS 53

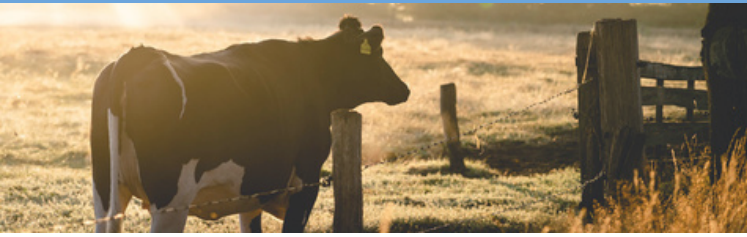


**DURÉE** 1 jour (7 heures)



Formation  
**BIEN-ÊTRE  
ANIMAL**  
par  & 





## Aromathérapie - Découverte

⇒ Découvrir une méthode alternative de gestion des pathologies en élevage

### OBJECTIFS

- Découvrir l'aromathérapie et les mécanismes de fonctionnement
- Savoir utiliser les huiles essentielles avec la bonne posologie selon la pathologie



### PROGRAMME

- L'aromathérapie vétérinaire en élevage : principes actifs, fonctionnement, effets sur les ruminants
- Présentation des principes d'utilisation des huiles essentielles, du choix des huiles, des précautions d'utilisation et de leurs modes d'application
- Réglementation concernant l'usage des huiles essentielles
- Prévention et traitement des pathologies quotidiennes des bovins grâce à l'aromathérapie : boiteries, diarrhées, maladies respiratoires, etc.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

⇒ Échanges autour de cas concrets



**Antenne Chambre d'Agriculture  
à PONT L'ÉVEQUE (60)**

5 novembre 2026

**Dr LISARDE-IROLA**  
vétérinaire praticien



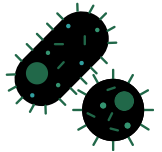
**DURÉE** 1 jour (7 heures)





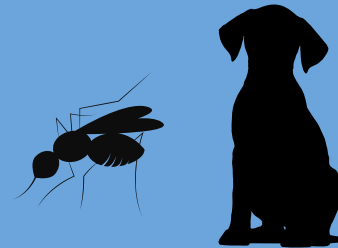
# Lutte contre les nuisibles en élevage

➡ Dératisation, désinsectisation, désinfection



## OBJECTIFS

- Mieux connaître la biologie des espèces nuisibles
- Savoir identifier les espèces responsables des dégâts et des pertes sanitaires
- Utiliser les méthodes de lutte adaptées en privilégiant la lutte raisonnée
- Mise en place d'un plan de dératisation



## PROGRAMME

- Présentation des espèces cibles et des méthodes de luttés chimiques et raisonnées
- Propositions de plans d'action
- Réalisation de protocoles de lutte
- Application des biocides avec respect des règles de sécurité

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges autour de cas concrets

➡ Visite et démonstration pratique en ferme



**Secteur BEAUVAIS (60)**

12 janvier 2027

**Arnold LE BRIQUER -**

Directeur SOFAR

**Marine PICK -** Référente

ARMOSA Nord-Est

**GAEC SAINT GERARD - ST FUSCIEN (80)**

13 janvier 2027

**Arnold LE BRIQUER -**

Directeur SOFAR

**Marine PICK -** Référente

ARMOSA Nord-Est



**DURÉE** 1 jour (7 heures)



# Les animaux, l'électricité générale et la géobiologie



➡ En quoi les perturbations électriques peuvent avoir une incidence sur les animaux et comment les limiter

## OBJECTIFS

- Identifier des situations électriques à risque dans son élevage laitier
- Reconnaître les manifestations animales évocatrices d'une gêne d'origine électrique
- Mobiliser les bases d'électricité générale (mono et triphasée) pour éviter les situations à risque : gestion de la terre principale, des liaisons équipotentielle, de l'eau, des principaux appareillages, des moteurs, du bloc traite, etc.
- Comprendre les liens techniques entre électricité générale et zootechnie
- Distinguer les trois axes de la géobiologie contemporaine (technique, traditionnelle, intuitive)
- Repérer les situations justifiant l'intervention d'un géobiologue technique (électricien qualifié et habilité) ou traditionnel
- Hiérarchiser les principales corrections à mettre en place et les intervenants à solliciter



**Bertrand DERLY à AUBVILLERS (80)**

17 et 18 novembre 2026

**Amarin MAXANT**  
Conseiller spécialisé  
au GDS 88



**DURÉE** 1,5 jour (12 heures)

## PROGRAMME

- Les notions de base de l'électricité générale appliquée à une exploitation agricole
- Les dangers électriques et principes de protection appliqués aux bâtiments d'élevage
- Les mécanismes par lesquels l'électricité moderne perturbe les animaux de rente
- Les points chauds électriques dans un bâtiment et sur la pâture
- Les trois axes de la géobiologie contemporaine et à qui faire appel
- Les mesures de grandeurs électriques clés

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges autour de cas concrets  
Études de cas

➡ **Visite et démonstration pratique en ferme**



Formation  
**BIEN-ÊTRE  
ANIMAL**  
par vivea & ICAPAT



## BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES DE LA FORMATION

Vous êtes inscrit à une formation : faites-vous remplacer !



*Développez et renforcez vos compétences. Faites-vous remplacer et investissez-vous dans des actions de développement agricole.*

- Réalisez vos formations en toute tranquillité. Un(e) salarié(e) est mis(e) à votre disposition selon les compétences recherchées.
- Le remplacement est réalisé jusqu'à trois mois après la formation.
- N'attendez plus et adhérez au Service de Remplacement.

Des aides au remplacement existent pour les agriculteurs(trices) qui suivent une formation :

- Contacter le service de remplacement de votre département,
- Des aides départementales complémentaires sont possibles,

Vos contacts en Picardie :

- Aisne : 03 23 97 54 11
- Oise : 03 44 11 45 06
- Somme : 03 22 33 69 41

Vous voulez covoiturer ? Contactez-nous avant, pour connaître les autres participants.

### VOTRE PRESTATAIRE DE FORMATION

GDS 54 - 9 rue de la Vologne 54520 LAXOU  
Tél. : 03.83.93.44.76  
Mail : gds54@gds54.com  
N° d'existence : 41 54 03358 54  
SIRET : 783 334 477 00032

Le GDS 54 est organisme de formation certifié **QUALIOPI**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : action de formations. L'organisme de formation est certifié **QUALICERT** pour les formations réalisées à destination des contributeurs et ayants-droit VIVEA (conformément au référentiel « Des engagements certifiés pour la formation des actifs agricoles – RE/VIV/04 ). [Détails des caractéristiques certifiées.](#) [www.qualicert.fr](http://www.qualicert.fr) Le référentiel de certification de services peut être obtenu auprès de **SGS ICS** – 29 avenue Aristide Briand – 94111 ARCUEIL Cedex Téléchargez les certificats sur notre site internet : <https://gdsreseau3m.com/>



9,20 /10

Satisfaction 2025

# CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

## Objet

Les présentes conditions générales d'inscription et de participation s'appliquent à toutes les formations organisées par le GDS 54, dont celles réalisées par l'intermédiaire du GDS Picardie. Les présentes conditions sont complétées par le [Règlement Intérieur](#). L'inscription à nos formations implique l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions.

## Informations avant la formation

Les informations complètes sur chaque formation sont précisées dans l'invitation détaillée propre à chaque formation (disponible sur demande). Celle-ci comprend : la/les dates, lieux, horaires, intervenants, responsable de stage, programme, objectifs, durée, prérequis éventuels, modalités et délai d'accès, méthodes mobilisées, tarifs, modalités d'évaluation et accessibilité aux personnes handicapées. Les dates, lieux et horaires sont susceptibles d'être modifiés (notamment en cas de report).

## Public

Les formations s'adressent en priorité aux chefs d'exploitations agricoles (= aux contributeurs et ayant-droit VIVEA). Elles sont également ouvertes aux salariés d'exploitations agricoles. Dans la limite des places disponibles, les formations peuvent accueillir toute personne en rapport avec le milieu agricole souhaitant s'y inscrire et qui en accepte les conditions, en particulier tarifaires.

## Conditions d'accès

Les personnes souhaitant participer doivent s'inscrire auprès du GDS au plus tard la veille avant le début de la formation (dans la limite des places disponibles) et respecter les éventuels prérequis demandés.

## Accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite

Toute personne à mobilité réduite (PMR) ou en situation de handicap (PSH) souhaitant participer à nos formations peuvent nous contacter afin d'apporter des adaptations des locaux et des moyens pédagogiques.

## Inscription et convocation

L'inscription se fait en renvoyant le bulletin d'inscription complété au GDS par mail ou courrier, ou par contact téléphonique, email, sms, entretien auprès du GDS. Il est également possible de s'inscrire en ligne grâce au lien internet. L'inscription est validée lorsque la personne est destinataire d'une convocation, envoyée par email ou par défaut en courrier, quelques jours avant le début de la formation.

Responsable des inscriptions : Ophélie DUCLOS - 03 23 22 50 92.

## Conditions tarifaires et modalités de règlement

Notre organisme étant engagé dans la démarche de qualité de service, nos formations peuvent bénéficier d'une prise en charge par les fonds de formation VIVEA pour ses cotisants éligibles ou par tout autre OPCO (opérateur de compétences) pour les autres publics.



La participation tarifaire est variable en fonction du statut du Stagiaire.

### > Pour les contributeurs et ayant-droit VIVEA = chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs, aides familiaux, dont cotisants de solidarité :

sous réserve que ceux-ci soient à jour de leur cotisation MSA ; aient transmis leur consentement électronique dans les délais impartis ; ne dépassent pas le plafond de prise en charge de 2000 €/année civile (consultable [www.vivea.fr](http://www.vivea.fr) – l'excédent sera à la charge du stagiaire au titre d'une contribution stagiaire additionnelle),

les conditions ci-dessous s'appliquent :

- VIVEA prend en charge les frais pédagogiques de formation (versement à l'Organisme de formation).
- En fonction des accords de prise en charge par VIVEA, une contribution stagiaire peut être demandée. Si elle est non nulle, le montant de cette contribution stagiaire est précisé dans l'invitation détaillée ainsi que dans la convention de formation.
- Les frais de restauration sont à la charge du Stagiaire.

### > Salariés de la production agricole, apprentis ou adhérents GDS non éligibles VIVEA :

- Le coût de la formation est de 130€ HT par journée, frais annexes compris.
- Les frais de restauration sont à la charge du Stagiaire.
- Les employeurs des salariés agricoles peuvent bénéficier de prise en charge. Renseignez-vous auprès d'OCAPIAT (action « Boost'Compétences »).



### > Personne en parcours à l'installation :

Contactez le GDS le plus tôt possible afin d'étudier si nous pouvons mobiliser le financement VIVEA (dossier de formation à déposer en session VIVEA le plus tôt possible)

### > Pour les autres statuts :

Le tarif de la formation est égal à la prise en charge des frais pédagogiques de formation accordés par VIVEA net de taxes (montant variable en fonction de l'accord de financement, il est connu 1,5 mois avant le début de la formation). Pour connaître le montant, contactez le GDS 54.

Le règlement s'effectue à l'issue de la formation.

## Justification de formation

Un certificat de réalisation est envoyé à chaque stagiaire à l'issue de la formation. Il est à conserver par le stagiaire.

## Annulation ou abandon

### > Modification / Annulation à l'initiative du GDS Picardie

Le GDS peut être amené à modifier les dates, lieux et noms des intervenants de la formation. Dans tous les cas, les informations sont mises à jour dans le courrier de convocation.

Le GDS se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une formation, notamment en cas d'effectif insuffisant, si le financement VIVEA n'est pas accordé ou si les conditions matérielles ne permettent pas la bonne mise en oeuvre de l'action. Le GDS s'engage alors à avertir les inscrits dans les meilleurs délais et dans tous les cas à ne facturer aucun frais aux inscrits. Dans le cas d'un report, les inscrits sont informés de la nouvelle date de session de formation.

### > Annulation à l'initiative du Stagiaire

Tout désistement doit être annoncé au GDS Picardie (appel, courrier, mail). En cas de désistement non annoncé, le GDS se réserve le droit de facturer un forfait de 36€ HT au titre des frais de gestion, sauf en cas de force majeure.

### > Abandon en cours de stage à l'initiative du Stagiaire

En cas d'abandon en cours de stage, la formation est facturée au prorata temporis de la participation. Seules les absences motivées par un cas de force majeure donneront droit à la non-facturation et à la résiliation de la convention de formation.

### > En cas de Litige

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée ; à défaut il sera soumis au tribunal de Nancy.

## Protection des données à caractère personnel

Les informations à caractère personnel que nous collectons sont utilisées uniquement par le GDS 54. Conformément au Règlement Général européen relatif à la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations vous concernant à exercer à tout moment auprès du GDS 54.

## Respect des règles sanitaires par les stagiaires et tout autre intervenant de la formation

Chaque stagiaire doit respecter les règles sanitaires et l'organisation mises en place au sein de l'Organisme de Formation. Les règles sanitaires sont précisées dans l'invitation à la formation ou la convocation. Lorsque la formation se déroule dans un autre lieu, le stagiaire doit respecter également les règles sanitaires et l'organisation mises en place par l'Organisme gérant le lieu de la formation.

## INSCRIPTION

Vous pouvez dès à présent vous inscrire pour une ou plusieurs formations en remplissant le formulaire ci-dessous. Une convocation et un programme vous seront envoyés avant la formation choisie pour vous préciser les modalités exactes de rendez-vous. La signature et envoi de ce bulletin d'inscription implique l'acceptation des conditions générales d'inscription et de participation du service formation du GDS 54 sur la page précédente.

### Stagiaire(s) à inscrire

### INSCRIPTION EN LIGNE

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Exploitation : \_\_\_\_\_ n° d'élevage : \_\_\_\_\_

Tel./Port. : \_\_\_\_\_ @ : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Votre statut :

- |                                                         |                                                 |                                               |
|---------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Chef ou associé d'exploitation | <input type="checkbox"/> Conjoint collaborateur | <input type="checkbox"/> Retraité             |
| <input type="checkbox"/> En cours d'installation        | <input type="checkbox"/> Aide familiale         | <input type="checkbox"/> Autre statut : _____ |
| <input type="checkbox"/> Salarié agricole               | <input type="checkbox"/> Cotisant solidaire     |                                               |

### Formation(s) choisie(s)

☐ Choix 1 : \_\_\_\_\_

☐ Choix 2 : \_\_\_\_\_

☐ Choix 3 : \_\_\_\_\_

☐ Choix 4 : \_\_\_\_\_

Attentes spécifiques ? : \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

SIGNATURE



# *L'action sanitaire ensemble*



## Site de l'Aisne

Zone d'Activités du griffon  
CS 10 685  
02007 Barenton-Bugny Cedex

## Site de l'Oise

Rue Frère Gagne BP 40463  
60021 Beauvais Cedex

## Site de la Somme

19 bis Rue Alexandre  
Dumas  
80096 Amiens Cedex 3

Tel : 03.23.22.50.92

Mail : [gdspicardie@reseauugds.com](mailto:gdspicardie@reseauugds.com)

Site@ : [www.gdshautsdefrance.fr](http://www.gdshautsdefrance.fr)